

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Kora'h



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Paracha Kora'h

« *C'est Hachem qui donne à l'homme* » :
l'existence de l'homme et tous ses biens sont un
don du Ciel qu'il ne peut s'octroyer de lui-même

« **K**ora'h fils de Kéhat fils de Lévi (se)
prit (à part) (16, 1)

Le Divré Israël explique que le terme קָרָא (il prit) employé ici afin d'exprimer que Kora'h se détacha du peuple pour s'opposer à Moché traduit l'erreur qui l'entraîna à accomplir une telle démarche : il pensa en effet que l'homme est en mesure de **prendre** le pouvoir pour lui-même sans comprendre que celui-ci appartient à Hachem et que c'est Lui qui fait accéder l'homme au rôle de dirigeant.

C'est ainsi que le Divré Israël explique également la Guémara (Taanit 25a) qui enseigne : « Du Ciel on lui donne mais lui-même ne prend rien », du Ciel on donne à l'homme ce qui est prévu pour lui mais l'homme, lui, ne peut rien prendre de ce qui ne lui a pas été octroyé, qu'il s'agisse d'un bien matériel ou d'un quelconque honneur. En revanche, il recevra tout ce qui lui revient en temps et en heure, car personne ne peut le lui prendre.

Le contenu de cette Paracha devient clair à la lumière de la Emouna. En effet, toutes les disputes et les discussions entre les hommes trouvent leur source dans le manque de Emouna et de Bita'hone.

Par exemple, comme on le sait, chacun tient à sa subsistance et veille à son honneur comme à la prune de ses

yeux. Dès lors, lorsqu'il lui semble que quelqu'un touche à l'un ou l'autre la voie est ouverte à la dispute. Si nous prenions conscience en revanche que tout provient du Ciel nous saurions ainsi que notre sort est entièrement dans les mains d'Hachem et que tout ce que nous avons acquis jusqu'à présent dans tous les domaines n'est dû qu'à la réussite qu'Hachem a bien voulu nous accorder.

Dès lors, nous ne serions pas si bouleversés lorsqu'un tel nous causerait un préjudice matériel ou moral car tout ce qui advient est le fruit de Sa Volonté.

Le Chéfa 'Haïm raconta qu'une fois une dissension éclata entre deux grands Tsadikim dont l'un d'eux, connu pour son génie sans égal (plus que le deuxième), envoya une lettre à son "rival" dans laquelle il écrivit : « Sais-tu compter le nombre de lettres de la Torah, celui du Talmud, du Sifra, du Sifri, de la Mékhilta (commentaires sur la Torah écrite, n.d.t), sais-tu compter toutes les lettres de Rachi ? Si tu l'ignores, de quel droit t'opposes-tu à moi ? »

Le deuxième Tsadik lui répondit ainsi : « Certes, je ne te cache pas que je ne sais pas comment compter tout cela. Néanmoins, je sais une chose : "Et tu sauras et tu intérioriseras qu'Hachem est le D. dans le Ciel et sur la Terre ici-bas et qu'il n'y en a pas d'autre" (verset de la Torah). Et cette connaissance, il me semble que tu ne l'aies pas ! »



« *Et Hachem sera son appui* » : si l'homme s'en remet à la Providence Divine, Hachem en retour pourvoira à ses besoins

D'après ce qui précède, on comprend qu'il est inutile de mener une course effrénée en déployant des efforts hors du commun afin d'obtenir sa subsistance. Chacun doit faire ce qui lui incombe et s'en remettre entièrement à Hachem, car c'est Lui qui, de toute façon, accomplit tout.

Il est écrit : « *Béni soit l'homme qui place sa confiance en Hachem, et dont Hachem est l'appui.* » (Jérémie 17, 6) Apparemment, ce verset présente une répétition car celui qui place sa confiance en Hachem montre par là qu'Hachem est son appui.

Le Rav de Karitz au nom de Rabbi Mendel le Maguid en donne l'explication suivante : certes, chaque juif digne de ce nom est confiant qu'Hachem pourvoira à ses besoins. Néanmoins, il ne peut s'empêcher de penser que cette subsistance lui parviendra pour une certaine raison. Le tailleur, par exemple, pensera que celle-ci proviendra d'une commande importante d'habits somptueux effectuée par un homme riche. L'épicier, quant à lui, s'appuiera sur la certitude qu'Hachem amènera dans sa boutique de nombreux clients, ce qui lui procurera un bénéfice important, et ainsi de suite...

Il s'ensuit que ce juif place certes sa confiance en D., cependant, il s'appuie également sur autre chose. C'est pourquoi le verset ne dit pas seulement « *Béni soit celui qui place sa confiance en Hachem* », car encore faut-il également

que l'homme s'appuie uniquement sur Lui et non pas sur une autre raison. Le prophète ajoute donc « *et dont Hachem est l'appui* ».

Une question demeure : à partir de quand peut-on définir que l'on ne s'appuie que sur Hachem (puisque nous sommes tenus de mettre en œuvre les moyens naturels d'obtenir notre subsistance) ?

On peut répondre à cela de la manière suivante : il existe une loi (Michna Broua 94, 22) selon laquelle lorsqu'une Mitsva doit être accomplie uniquement en se tenant debout, il est également interdit de l'accomplir en s'appuyant sur quoi que ce soit, car "prendre appui est considéré comme être assis". A ce sujet, un appui est défini comme toute chose sans laquelle on ne pourrait se maintenir debout (la personne tomberait si l'on lui ôtait, n.d.t). Cela est aussi vrai pour l'appui que constitue la Hichtadloute : si une personne s'appuie sur l'œuvre de ses mains en sachant que si on la lui retire, elle se maintiendrait moralement "debout", elle peut être qualifiée d'une personne qui s'appuie sur Hachem.

Ne jamais désespérer du repentir !

« *Demain, Hachem fera savoir qui lui est consacré pour apporter les offrandes* »
(16, 5)

Cette annonce de Moché Rabbénou face aux chefs du Sanhédrin qui revendiquaient la Kéhouna (la prêtrise, n.d.t) pour eux-mêmes, mérite quelque explication. En effet, pourquoi en a-t-il repoussé l'échéance au lendemain et ne leur a-t-il pas donné la possibilité



d'apporter leurs encensoirs sur le champ afin de déterminer qui était le Cohen authentique désiré par Hachem ?

Le Arougot Habossem explique que tous les juges du Sanhédrin étaient Tsadikim et Moché savait qu'avant d'aller dormir, ils examineraient leurs actes de la journée écoulée. Ils prendraient alors certainement conscience de leur erreur (d'avoir contesté la suprématie d'Aharon en tant que Cohen) et se repentiraient. C'est effectivement ce qui arriva. Néanmoins, en faisant cet examen de conscience, ils furent tellement remplis de honte en pensant qu'il n'existait aucun espoir de repentir pour la faute commise, qu'ils préférèrent mourir plutôt que de vivre.

Mais en réalité la main d'Hachem est constamment tendue pour recevoir les repentants et ils n'auraient pas dû s'inquiéter de cela car l'essentiel du repentir dépend précisément de la honte ressentie pour avoir enfreint la Volonté Divine. Nos Sages n'ont-ils pas enseigné (Brakhot 7a) : « Un pincement de cœur (de regret) vaut plus que de nombreux coups » ?

Par la suite, Moché Rabbénou enjoignit Ithamar : « *Qu'il enlève (...) les encensoirs de ceux qui ont fauté dans leurs âmes.* » Cela vient faire allusion à l'erreur qu'ils commirent en désirant "rendre leur âme", étant certains que tout espoir était perdu. Les encensoirs servirent à recouvrir l'autel « *comme souvenir pour les Bné Israël* » (17, 5) afin de rappeler aux générations futures que l'homme ne doit jamais renoncer à se

rapprocher d'Hachem même s'il est rongé par la honte de ses fautes. Car au contraire, c'est précisément le point de départ de son repentir.

Dans le même ordre d'idées, le Rav de Trisk explique la raison pour laquelle on récite plusieurs fois le verset "Lamnetséa'h Lé Bné Brak Mizmor" avant de sonner du Chofar à Roch Hachana (dans le rite Achkénaze, n.d.t). Car chacun se trouve en cet instant crucial au milieu d'un examen de conscience. Parfois, celui-ci peut conduire l'homme au découragement et à la résignation en pensant que tout espoir est perdu. C'est pourquoi on lui rappelle que les fils de Kora'h étaient déjà en train d'être engloutis dans la terre lorsqu'ils eurent des remords au dernier instant et que grâce à cela, ils méritèrent d'être préservés de nombreuses souffrances du Guéhinam (Sanhédrine 110a).

Cela représente pour nous un enseignement : même lorsqu'une personne se trouve "enterrée" par ses fautes, elle est encore en mesure de revenir à son Créateur qui agréera son repentir.

D'ailleurs, l'essentiel du Yétser Hara consiste à conduire l'homme au découragement plus que la faute elle-même qu'il lui fait commettre, comme l'illustre la parabole suivante :

Un seigneur fit savoir un jour à un juif qu'il comptait s'inviter chez lui. Ce dernier prépara à cet effet les meilleurs mets afin de lui faire honneur. Dès que le seigneur arriva, il demanda au juif s'il



avait préparé dix "fromages suisses". Lorsque celui-ci lui répondit par la négative, il le fit battre sévèrement pour avoir manqué à l'honneur qu'il lui devait.

Le lendemain, lorsque le malheureux eut vent que le seigneur s'apprêtait à s'inviter chez un autre juif, il courut l'avertir. Ce dernier s'empressa de se procurer le fromage désiré et après de maints et fastidieux efforts, il en garnit la table somptueusement dressée avec d'autres mets succulents. Lorsque le seigneur arriva, il s'enquit de savoir si le juif lui avait préparé de la "Halva anglaise". Lorsque celui-ci avoua qu'il n'en possédait pas, il se fit à son tour battre cruellement. Ce manège se répéta une nouvelle fois chez une troisième victime qui après avoir remué ciel et terre pour mettre à la disposition du seigneur ce qu'il n'avait pas reçu les deux premières fois, subit malgré tout le même sort lorsqu'il dut reconnaître qu'il manquait d'un certain aliment.

Le seigneur jeta alors son dévolu sur un quatrième juif qui fut à son tour averti par les trois premiers. Lorsqu'il se rendit chez lui, il fut stupéfait de constater que la table n'avait même pas été dressée et que seul du pain noir la "garnissait". Le juif déclara alors à son hôte : « J'ai compris de mes prédécesseurs que votre intention n'était pas du tout de manger chez eux mais uniquement de trouver un prétexte afin de les frapper. Je suis donc à votre disposition pour recevoir les coups qui me sont destinés. Néanmoins, pourquoi devrais-je me démenier en vain

puisque votre seul but est de vous en prendre à de malheureux juifs ? »

C'est dans ce sens que l'on peut comparer la conduite du Yétser Hara à celle de ce seigneur. Le but de ce dernier était de décourager la bonne volonté de ces juifs et il en est de même du Yétser Hara qui déploie tous ses efforts pour briser la volonté de l'homme. Toute personne sensée devra être convaincue qu'au contraire, le fait de reprendre après avoir trébuché et continuer ainsi à progresser est l'arme la plus efficace contre son mauvais penchant.

La prière du rebelle : Hachem écoute les supplications de tous ceux qui l'invoquent

«N'agréé pas leur offrande » (16, 15)

Certains commentateurs expliquent que l'offrande dont il s'agit ici désigne la prière. Cela signifie que Moché dut demander à Hachem de repousser la prière de Kora'h et de ceux qui désiraient qu'il accède au poste de Cohen Gadol.

Ce commentaire est a priori incompréhensible. En effet, Kora'h décide d'ébranler la confiance des Bné Israël en Moché, leur Maître incontesté, de semer la destruction dans le peuple et de s'en prendre directement à Moché et à Aharon consacrés tous deux par Hachem lui-même. Pourtant, Moché Rabbénou craint encore que la prière de Kora'h soit exaucée et que D. lui fasse don de la prêtrise alors que celle-ci est incontestablement la propriété d'Aharon. Cela révèle jusqu'où la force de la prière peut aller car celle-ci ne dépend pas de la situation de l'homme. Fût-il le plus grand fauteur, ses suppliques provenant



du cœur possèdent le pouvoir d'influencer le Ciel, à tel point que Moché dut spécialement demander à Hachem de ne pas écouter la prière des rebelles.

Rabbi Yéhouda Leib Kastalnitz, alors déjà âgé, entreprit une fois de se rendre depuis Tibériade à l'étranger pour demeurer auprès son Rav, le Divré Chmouel. Le voyage fut fastidieux et harassant. Il dut d'abord se rendre à Haïfa d'où il embarqua sur un bateau qui le conduisit jusqu'à Odessa. Il monta ensuite dans un train à vapeur à destination de Grodno d'où il prit la route pour la maison de son Rav.

Après ce long périple, il arriva finalement à la sainte demeure du Rabbi dans laquelle il séjourna un certain temps sous les ailes de la Présence Divine qui y régnait.

Le voyage aller l'avait déjà affaibli. Néanmoins, il reprit le chemin du retour. Mais lorsqu'il se trouva dans le train entre Grodno et Odessa, il fut soudain saisi de fortes douleurs au ventre. Celles-ci devinrent tellement insupportables qu'il se mit à gémir. Un juif au visage bienveillant s'assit à ses côtés et lui demanda qui il était, d'où il venait et pourquoi il se plaignait tant. Cependant, lorsqu'il comprit que son voisin se tordait de douleur, il cessa de le questionner et lui rapporta l'enseignement suivant qu'il avait reçu de la bouche de grands Tsadikim : il est écrit : « *Il m'a invoqué (en appelant) "Tu es mon Père, mon Dieu le Rocher de mon salut"* » (Téhilim 89, 27). Cela

signifie qu'en toute situation où un juif se trouve, s'il réveille en lui le sentiment que le Saint-Béni-Soit-Il est son Père bien-aimé au point qu'il en vienne à Le supplier "Père, aide-moi", alors Hachem hâtera sa délivrance. Ces paroles pénétrèrent tellement profondément dans le cœur de Rabbi Leib qu'il se mit à crier de toute son âme. "Père aide-moi et sauve moi !" Dès cet instant ses douleurs s'apaisèrent et finirent par disparaître complètement. Il continua ainsi pendant tout le trajet en train qui dura un jour entier. Même lorsqu'il embarqua sur le bateau du retour, une bienveillance "miraculeuse" l'accompagna tout le temps : il ignorait comment il pourrait porter toutes ses valises de la gare jusqu'au port, brusquement un jeune homme se proposa de l'aider sans même se faire payer. Pendant la traversée où il ne cessa de se répéter "Père aide-moi et sauve-moi" ; il raconta ensuite qu'il n'avait jamais fait auparavant de traversée aussi calme que celle-ci. Lorsqu'il parvint au port de Haïfa et qu'il descendit du bateau, il trouva immédiatement un jeune arabe qui le prit sur sa mule jusqu'à chez lui à Tibériade. Là encore, il n'arrêta pas d'invoquer l'aide d'Hachem pour que tout se passe bien et en effet, la fin du voyage se déroula sans encombre.

La Jalousie fait sortir l'homme du monde

Nos sages nous enseignent (Midrach Rabba Rachi): "Que fit Kora'h pour s'opposer à Moché ? Il jaloussa la nomination de Elitsafane en tant que chef de la tribu (de Lévi n.d.t). La Torah juge nécessaire de consigner pour toutes les



générations que la racine de cette dispute réside dans la jalousie afin que l'homme sache s'en préserver comme il se préserverait du feu. Nos Sages n'ont-ils pas enseigné **la jalousie**, les plaisirs et les honneurs font sortir l'homme du monde " (Avot 4,21)? Cela est vrai non seulement dans le domaine matériel mais aussi dans le domaine spirituel car la jalousie dévore l'homme.

En effet, à cause d'elle l'homme perd ce qui est à lui et ne parvient pas à obtenir ce qui appartient à son prochain. La Guemara (Ta'anit 21b) raconte qu'Aba Oumna qui était médecin (sachant pratiquer les saignées) méritait d'entendre une voix céleste qui venait le saluer chaque jour. Abayé n'entendait cette voix que chaque veille de Chabbath, quant à Rava elle ne se présentait à lui que chaque veille de Yom Kippour. Abayé se sentit découragé par cela lorsqu'il vit qu'il ne méritait pas la même bienveillance qu'Aba Oumna. On lui fit savoir du Ciel qu'il n'avait pas à s'en attrister car de toute façon il ne pouvait pas faire ce que faisait Aba Oumna. Et la Guemara termine en racontant comment ce dernier agissait pour préserver la sainteté du peuple d'Israël.

Certains expliquent "tu ne peux pas faire comme lui" en disant que chacun possède un rôle particulier. Celui d'Abayé était d'éclairer le monde de sa Torah, grâce à cela on venait du Ciel le saluer chaque veille de Chabbath. Bien qu'Aba Oumna mérite cette marque de considération tous les jours, si Abayé avait abandonné sa

propre voie pour agir comme Aba Oumna il aurait cessé d'être Abayé et de toute façon il n'aurait pas réussi à être Aba Oumna, car c'est seulement dans le chemin qui lui est réservé que l'homme peut parvenir à se parfaire.

On raconte que des chercheurs dévoilèrent le résultat d'une enquête qui soumettait au public la question suivante:

"Admettons que vous ayez besoin de cent mille dollars par an pour vivre. Que préférez-vous ? que l'on vous octroie cent cinquante mille dollars et à chacun de vos amis deux cent cinquante mille dollars ce qui vous laisse un supplément de cinquante mille dollars ou que l'on ne vous accorde que cinquante mille dollars ce qui vous laisse déficitaire ce cinquante mille dollars, et que l'on n'attribue que trente mille dollars à vos amis et d'après cela vous leur resteriez supérieurs de vingt mille dollars ?"

La majorité des gens répondirent qu'ils préféreraient ne recevoir que cinquante mille, l'essentiel étant que leurs amis ne reçoivent pas plus qu'eux.

La parabole suivante illustre le même principe :

"Un homme était une fois assis à se délecter d'un copieux repas. Alors qu'il n'en était qu'au poisson, une de ses connaissances vint lui apprendre qu'untel était gravement malade et au seuil de l'agonie. En entendant cela, il laissa échapper un soupir mais continua



néanmoins à déguster ce qui lui était servi. Lorsqu'il arriva à la Soupe, un autre vint lui annoncer qu'aux dernières nouvelles un de leur ami commun était décédé alors qu'il était dans la fleur de l'âge. L'homme soupira à nouveau et se lamenta à l'idée que le défunt laissait derrière lui une veuve et vingt orphelins. Cependant cela ne l'arrêta pas pour autant de continuer à manger et à boire comme il se doit. A ce moment se produisit le pire : lorsqu'il était en train de se délecter de la viande qui lui était servie une

troisième personne lui révéla : "sais-tu que notre ami untel vient de gagner à la loterie vingt millions de dollars ? A ces mots l'homme ne put retenir de s'écrier : " quoi, que dis-tu ? " et perdit au même moment tout son appétit. Il fut même dans l'incapacité de contempler ce qui était dans son assiette !

Chacun pourra tirer de cette parabole la morale appropriée en se demandant qu'il ne ressemble pas au moins un tant soit peu à ce malheureux !

